

Mairie

80B Allée de la Mairie

07360 St Fortunat sur Eyrieux

Tél : 04.75.65.23.96

Courriel : mairie-st-fortunat-seyrieux@wanadoo.fr

**Extrait des délibérations
SEANCE CONSEIL MUNICIPAL
Du 5 juin 2026**

Nombre de conseillers afférents au conseil municipal : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents ou représentés : 14

Le deux avril deux mil vingt-six, à dix-neuf-heures-trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian Féroussier, maire sortant de la mairie de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux.

Etaient présents : Daniel Caillard – Fanny Dumousseau – Stéphanie Foubert – Karine Ladreyt – Carine Mawart – Patrick Saby – Linda Sceau - Christophe Thomas

Etaient représentés : Maxime Berardi a donné pouvoir à Stéphanie Foubert – Isabelle Maillon a donné pouvoir à Christophe Thomas – Stephan porte a donné pouvoir à Carine Mawart – Laure Vialle a donné pouvoir à Linda Sceau – Franck Viallet a donné pouvoir à Patrick Saby

Absent : Philippe Debouchaud

Secrétaire de séance : Karine Ladreyt

Date de la convocation : 28 mai 2026

1/ Approbation du Procès-Verbal du précédent Conseil Municipal du 28 mai 2026

Chaque conseiller municipal présent approuve à l'unanimité le compte rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2026 et signe le procès-verbal.

2/ Elections sénatoriales : Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale, Monsieur le Maire indique le bureau électoral est composé par les deux membres présents les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes. Il s'agit de Monsieur Daniel Caillard et Monsieur Patrick Saby pour les plus âgés et Madame Fanny Dumousseau et Madame Linda Sceau pour les plus jeunes.

Election des délégués :

Les candidatures enregistrées sont : Thomas Christophe – Mawart Carine et Foubert Stéphanie.

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 14

Bulletins blanc ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 14

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Thomas Christophe : 14 voix
- Mawart Carine : 14 voix
- Foubert Stéphanie : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.

Election des délégués suppléants

Les candidatures enregistrées sont : Caillard Daniel – Viallet Franck et Vialle Laure

Monsieur le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletin : 14

Bulletins blanc ou nuls : 0

Suffrage exprimé : 14

Majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- Caillard Daniel : 14 voix
- Viallet Franck : 14 voix
- Vialle Laure : 14 voix

Ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 19h30.